



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

# Corrigé du sujet d'examen - Bac Pro TBORGO - E2 - Technologie (sujet de synthèse 1) - Session 2022

---

## Correction de l'épreuve E2 U21 et U22

---

Diplôme : BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN DU BÂTIMENT

Matière : ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE

Session : 2106-TBO T 1

Durée : Non spécifiée

Coefficient : Non spécifié

### | Correction de la présentation du projet

Cette section consiste à analyser le projet de construction d'un complexe municipal pour la ville de Saint Palais sur Mer.

#### Information sur le projet

Rappel des éléments clés du projet :

- Surface totale du terrain : 1 512 m<sup>2</sup>
- Emprise au sol : 870 m<sup>2</sup>
- Surface habitable : 1 070 m<sup>2</sup>

#### Zones du projet

Le projet se divise en trois zones :

- **Zone 1 :**
  - RDC : Commerces - Parking
  - R+1 : Cinéma
  - R+2 : Cinéma
- **Zone 2 :**
  - RDC : Police Municipale - Logements
  - R+1 : Logement Service - Logements
  - R+2 : Logement Service - Logements
- **Zone 3 :**
  - R+1 : Poste

#### Durée de réalisation

La durée de réalisation du projet est prévue sur 20 mois, avec un délai spécifique pour le Gros-Œuvre de 11 mois.

#### Budget et effectifs

Un budget d'heures de 10 535 h est établi pour un effectif maximum de 15 ouvriers. Cela implique une planification minutieuse pour répartir ces heures efficacement.

#### Exigences du maître d'ouvrage

Une attention particulière est demandée pour la finition des ouvrages en béton, qui ne recevront pas d'enduits, afin de garantir une esthétique parfaite.

## **| Analyse technique**

Cette partie du corrigé aborde les aspects techniques spécifiques que le candidat devra analyser selon le CCTP.

### **Prescriptions techniques générales**

Les prescriptions générales des coffrages définissent la qualité et les matériaux à respecter pour garantir des surfaces de béton adéquates :

- Coffrages doivent être rigides, indéformables, et ne présenter aucune salissure.
- Utilisation de décoffrants de synthèse recommandés pour éviter la vitrification du béton.
- La vibration du béton doit être effectuée de manière régulière pour éviter les imperfections.

### **Etats de surface et finition**

Les surfaces à recevoir des finitions doivent présenter un état satisfaisant, conformément aux normes :

- Les parements en béton exposés doivent être soignés et conformes aux DTU en vigueur.
- Un traitement hydrofuge doit être appliqué pour protéger le béton pendant le chantier.

**Note :** Les candidats devront justifier les choix de matériaux et méthodes appliqués pour garantir la qualité des surfaces en béton à travers des références aux codes et normes en vigueur.

## **| Méthodologie et conseils**

### **Conseils pratiques :**

- Gérez votre temps : Accordez suffisamment de temps pour la lecture des documents avant de commencer les calculs.
- Restez attentif aux spécificités des exigences du maître d'ouvrage ; elles influencent le choix des méthodes et matériaux.
- Préparez-vous à justifier vos choix techniques avec des références contextuelles précises (normes et DTU).
- Pratiquez l'analyse des plans ; une bonne interprétation des schémas est essentielle pour la compétence dans l'analyse technique.
- Mettez en avant votre capacité d'analyse critique et votre compréhension des enjeux esthétiques et fonctionnels lors de l'oral.

**© FormaV EI. Tous droits réservés.**

**Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.**

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.